

coûtait à nos industries pour acheter le maïs américain, moins les droits remboursables de 8 p. 100 sur le maïs importé et transformé qui était retourné aux États-Unis, principalement sous forme de whisky. Je suis désolé que le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) ne soit pas ici. Je crois qu'une certaine partie de ce whisky s'appelait Royal Crown.

Une voix: N'était-ce pas Crown Royal?

M. Whelan: Ces facteurs déterminaient le prix que les producteurs canadiens touchaient pour leur maïs, et c'est encore le cas. Les droits sont sans aucune importance. Ils ne régissent que le prix que les producteurs canadiens de maïs obtiennent pour leur produit. Ils déterminent également le prix au Canada de toutes les autres céréales de provende vendues et produites au Canada.

Vous savez, monsieur l'Orateur, je me souviens qu'on m'avait dit il y a plusieurs années que, quand nous produisons assez de maïs au Canada pour subvenir à nos propres besoins, les États-Unis n'en n'importeraient plus chez nous. Monsieur l'Orateur, nous en produisons assez et nous importons toujours du maïs américain à bon marché, bien que nous n'en n'importions que 8 millions de boisseaux cette année. Nous produisons toutefois un surplus et nous n'avons pas besoin d'un seul boisseau de maïs importé de n'importe quel pays, encore moins des États-Unis. Huit millions de boisseaux de leur production énorme ne représentent pas plus qu'un grain de sable dans l'océan. Nous n'avons pas besoin de leur maïs ici. Nous ne devrions pas permettre son importation au pays.

Certains me diront: «Ce n'est pas du commerce libre». Monsieur l'Orateur, vous ne pouvez importer au Canada un boisseau de céréales autres que le maïs à moins d'avoir obtenu un permis de la Commission canadienne du blé. Je crois que c'est bon et normal; toutefois, si c'est bon pour les gens de l'Ouest, c'est également bon pour nous, de l'Est. Si c'est du commerce libre, monsieur l'Orateur, qu'on en fasse encore plus.

Les députés de l'Ouest devraient également s'en préoccuper car ces facteurs ont des répercussions sur la moindre vente de céréales de provende réalisée par leurs commettants. Ils en régissent les prix. J'aimerais également signaler que les Américains protègent leur marché à l'aide d'un droit de 25 p. 100 alors que le nôtre n'est que de 8 p. 100 dont la majorité est remboursée étant donné que le produit fabriqué à partir de maïs est exporté aux États-Unis. Les Américains ne sont pas partisans du libre échange à moins de ne pouvoir fabriquer un produit et d'en avoir besoin pour leur propre consommation. En fait, les États-Unis sont le pays le plus protectionniste au monde. Si le libre échange doit exister avec eux, instituons-le, car nous pouvons les concurrencer dans presque tous les domaines.

Je me souviens d'une époque où ma région cultivait la betterave sucrière pour une raffinerie située aux États-Unis. Les États-Unis ont mis fin à nos exportations de cette denrée vers leurs pays, cherchant à protéger leurs propres producteurs de betteraves sucrières. Le gouvernement devrait envisager de relancer la culture de la betterave sucrière. Il y a quelques années, nous avons perdu la dernière raffinerie de Chatham (Ont.), qui appartenait à Tate and Lyle. A cette époque le sucre valait 8c. la livre. Il vaut actuellement 15c. la livre. Le sucre coûte actuellement aux habitants de l'Ontario 100 millions de plus qu'en 1966.

[M. Whelan.]

• (1540)

Pour que leur industrie soit rentable les producteurs avaient seulement besoin d'obtenir 10c. la livre mais comme la province se refusa à intervenir et que le fédéral ne fit rien, cette entreprise d'appartenance étrangère ferma sa raffinerie et nous perdîmes la culture de la betterave sucrière. Bien sûr, le gouvernement racheta une partie de l'équipement et indemnisa les cultivateurs mais savez-vous pourquoi? Des économistes lui avaient dit que ces cultivateurs pouvaient cultiver du maïs et survivre. A l'époque, le maïs se vendait plus de \$1.50 le boisseau. Il vaut actuellement \$1.06 livré à l'éleveur. Donc, la culture du maïs n'est plus rentable, notre culture de la betterave sucrière a disparu et le consommateur paie son sucre près de deux fois plus cher; de plus, la situation des ouvriers sucriers des Caraïbes n'en est pas sensiblement améliorée et ne correspond pas aux prévisions. Voilà ce que les économistes nous ont dit. Certains d'entre eux continuent à conseiller le gouvernement en matière d'agriculture. A mon avis, on devrait les congédier.

Les seuls dont la situation se soit améliorée sont les magnats du sucre et les raffineries. Le gouvernement devrait envisager de venir en aide à ces gens dans le Sud-ouest de l'Ontario. Tout en relançant cette industrie, le gouvernement devrait aussi prendre des mesures immédiates pour aider les producteurs de maïs, tout comme il a aidé les producteurs de lait, les éleveurs de porcs et les producteurs de blé, car ces gens sont actuellement dans le besoin.

Je me souviens de certaines des recommandations que nous avons faites à la Chambre et au gouvernement du temps où j'étais président du comité permanent de l'agriculture. Cela remonte à plus de six ans. Un député a parlé hier de la nécessité d'améliorer nos installations ferroviaires et nos élévateurs sur la côte ouest. Cela peut sembler étrange aux députés, mais à l'époque où j'étais président du comité permanent de l'agriculture, nous avons fait enquête sur l'administration de la Commission canadienne du blé. Nous avons recommandé une amélioration du service ferroviaire, des installations de manutention du blé et des élévateurs, ainsi que des installations portuaires de la côte ouest. Les membres de ce comité étaient des députés ordinaires. Il n'y en avait pas beaucoup qui détenaient un doctorat ou quelque autre diplôme. C'est pourquoi, à mon avis, on n'a pas prêté la moindre attention à nos recommandations. Nous savons que l'on a eu tort. Il est extrêmement décourageant d'être président de comité lorsque ce genre de chose se produit après que l'on a présenté un rapport préparé par 46 députés de tous les partis.

J'ai aussi entre les mains le mémoire d'un groupe de producteurs au sujet de l'avenir de la culture des tomates destinées à la mise en conserve ou à la transformation. Ils s'inquiètent avant tout de l'importation de purée de tomates bon marché de pays d'outre-mer où le prix de revient est, au grand maximum, le tiers du nôtre; mais, paraît-il, les industries de transformation ou les conserveries leur disent, au cours des négociations, qu'elles ne peuvent leur payer autant de la tonne que l'année précédente, ou qu'il va leur falloir réduire la surface cultivée et importer davantage de purée. Nous savons qu'il est impossible de soutenir la concurrence des producteurs de purée de tomates de pays comme le Portugal, la Roumanie, l'Italie, l'Espagne, et autres, où la main-d'œuvre et les autres frais sont à peu près le tiers des nôtres.

Par ailleurs, bon nombre de ceux de nos agriculteurs qui cultivent des légumes pour les marchés d'aliments